



Vente de produits phytopharmaceutiques

--
**Primo certificat
100% distanciel**

Durée : 21 h

E-learning : 14h

Classe virtuelle : 7h

Intervenants

Formateurs spécialisés : conseillers
agronomes, experts...

Public

Vendeurs de produits
phytopharmaceutiques, gamme
professionnelle (agricole ou espaces
verts), gamme jardin

Prérequis

- Être majeur
- Avoir une activité professionnelle en lien avec la formation
- Langue française lue, écrite et parlée

Tarif

762 € net de taxes par stagiaire

Contact

Laëtitia LEGENDRE
Tél : 02 23 48 27 93
Mail : info@crodip.fr

Pour les personnes en situation de handicap, nous vous remercions de nous le signaler afin que nous mettions en place les dispositifs nécessaires pour vous accueillir au mieux.

F O R M A T I O N

Obtenir son certificat individuel professionnel produits phytopharmaceutiques - 100% à distance



Objectifs de la formation

Cette formation a comme objectif pour les participants, en lien avec la distribution des produits phytosanitaires, d'acquérir ou consolider leurs connaissances en matière de réglementation, de prévention des risques pour la santé, de prévention des risques pour l'environnement et de définition de stratégies visant à limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques.

Les programmes, durées et modalités de formation sont définis précisément par l'arrêté et ses annexes du 29 août 2016 portant création et fixation des modalités d'obtention du certificat individuel pour l'activité professionnelle « **Mise en vente, vente de produits phytopharmaceutiques** »

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation à distance

- Consultation en autonomie sur une plateforme (e-learning) de différentes ressources en relation avec les thématiques, avec préalablement des quiz de positionnement.

Classe virtuelle

- Echanges et analyse des pratiques, reprise de points relatifs aux modules étudiés en E-learning, formation sur les techniques alternatives avec une attention particulière au biocontrôle, mais également réglementation et santé

Programme de la formation

Classe virtuelle d'ouverture (3h)

- Présentation de la plateforme de formation à distance
- Echanges et intervention sur les 3 thématiques (réglementation, santé, techniques alternatives)

Formation à distance : module Réglementation (6h)

- Réalisation en autonomie des différentes activités requises sur la plateforme de formation en ligne

Formation à distance : module Santé (5h)

- Réalisation en autonomie des différentes activités requises sur la plateforme de formation en ligne

Formation à distance : module réduction des usages (3h)

- Réalisation en autonomie des différentes activités requises sur la plateforme de formation en ligne

Classe virtuelle test (1h) :

- Test collectif sur les 3 thématiques + corrections des formateurs

Classe virtuelle de clôture (3h)

- Echanges et intervention sur la thématique réduction des usages
- Test individuel sur les 3 thématiques : seuil de réussite fixé à 20 bonnes réponses sur les 30 questions du QCM.
- Clôture de la formation

Documents remis

Envoi électronique du livret de formation et de différents documents techniques et réglementaires

Suivi et évaluation

Evaluation des stagiaires, délivrance d'une attestation de formation et d'un bordereau de score. Remise d'une procédure pour la réalisation des démarches de demande de Certiphyto.

Informations importantes

Les inscriptions sont envisageables jusqu'à la veille d'une formation. Annulation possible si nombre de participants insuffisant.

